

## Le corps européen de solidarité

Le Corps européen de solidarité est un programme de l'Union européenne qui offre la possibilité aux jeunes européens de s'engager sur une activité de solidarité en France et en Europe, pour une durée de 2 à 12 mois, en individuel ou en groupe.

- Si vous avez entre 18 et 30 ans, vous pouvez participer à des projets dans différents domaines : lutte contre les exclusions, éducation et formation, accueil des réfugiés et migrants, protection de la nature ou encore aide aux personnes en situation de handicap... Il n'y a aucune condition de diplôme ou de niveau en langue étrangère.
- Pour participer au corps européen de solidarité, vous devez vous enregistrer sur le **portail européen de la jeunesse**. Vous y trouverez des offres d'organismes agréés auxquelles vous pouvez postuler. Vous pouvez prendre directement contact avec ces établissements.



[www.corpeuropeensolidarite.fr](http://www.corpeuropeensolidarite.fr)

Découvrez notre actualité sur **cap-metiers.fr**

et nos réseaux sociaux     